

**Projet de procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'ARUL, tenue le mardi 1^{er} novembre 2022
à 10 h 00, à l'Amphithéâtre Hydro-Québec du Pavillon Alphonse-Desjardins.**

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La Présidente de l'ARUL, Johanne Morneau, souhaite la bienvenue à tous les membres de l'assemblée générale annuelle. Elle présente Yves Hurtubise, qui agira comme président de l'AGA.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Marie-France Allaire	Marcel Dupras	Michel O'Neill
Jean Arsenault	Marie-France Ebacher	Claude Paradis
Rachel Asselin	Joseph-André Fortin	Fernande Payeur
Aida Bairam	Patrice Garant	Christian Pellerin
Louise Barbeau	Bernard Garnier	Alain Prujiner
Louiselle Beaulieu-Roulet	Marie-France Gingras	Georgette Racine
François Béland	Claude Godbout	Michelle Reny
Alain Bélanger	Gaston Godin	Marguerite-Marie Roberge
Sylvie Bélanger	Maria Gosselin	Gérard Roger
Nicole Blouin	Richard Grenier	Line Ross
Lucie Bouffard	Line Grisé	Claude Roy
Jacques Bureau	Zélie Guével	Dorothy Roy
Beaulieu Carmelle	Louise Hamelin Brabant	Francine Roy
Louise Carrier	Chantal Hébert	Gervais Savard
Francine Chaîné	Céline Hins	Myreille St-Onge
Nancy Chamberland	Yves Hurtubise	Cécile Touzin St-Pierre
Michelle Champagne	Jean-Claude Méthot	Sylvie Tremblay
Richard Cloutier	Rachèle Lavoie	Claude Trottier
Alberte Couture	Ruddy Lelouche	Louis Trudel
Luc Cyr	Gaston Marmen	Jacques Turcotte
Johanne Daigle	Jacques Martinette	Lucie Turgeon-Rheault
Lise Darveau	Claire Mead	France Vaudry
Zita De Koninck	Marielle Morissette	Conrad Verret
Edith Deleury	Johanne Morneau	Raymond Wayland
Jules Desharnais	Philippe Morneau	
Xin Du	Nicole Nadeau	

Conformément à l'article 4.4 des Statuts, toute réunion de l'assemblée générale requiert un quorum de vingt-cinq membres. Au moment de l'ouverture de l'assemblée, 76 membres avaient signifié leur présence. Le président déclare donc l'assemblée ouverte.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La lecture de l'ordre du jour a été faite par Yves Hurtubise qui préside l'Assemblée.

À la demande de Dorothy Roy, corriger l'orthographe du mois dans l'intitulé de l'ordre du jour pour lire « novembre ».

AGA-2022-01– Il est proposé par Michelle Champagne et appuyé par Raymond Wayland, d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 OCTOBRE 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 26 octobre 2021 a été transmis, par voie électronique, à tous les membres de l'ARUL avec l'avis de convocation et est présumé avoir été lu.

La secrétaire informe les membres que les coquilles mineures ont été corrigées. Des corrections aux points 7.1, 9.2 et 10 sont à effectuer.

Point 7.1 Lecture et adoption du rapport du Comité de vérification, paragraphe 4, 2^e ligne :

À la demande de Louise Barbeau, compléter la phrase des remerciements en ajoutant le nom de Lionel Gagnon et celui de Georgette Racine et les remercier pour leur précieuse collaboration. La phrase se lisait ainsi : « Elle tient à remercier Carole Devin, trésorière terminant son mandat, pour sa collaboration. » Dorénavant, elle se lira ainsi :

Elle tient à remercier Lionel Gagnon, Carole Devin, trésorière, qui termine son mandat, et Georgette Racine pour leur précieuse collaboration.

Résolution : Corriger la numérotation pour lire AGA-2021-04

Point 9.2 Élection des administrateurs :

Jacques Bureau demande une révision de ce point pour mieux rendre compte du déroulement de l'élection et ajuster les résolutions.

Pour les deux postes à pourvoir, le président du Comité des élections fait appel à l'Assemblée.

Pour le poste réservé au groupe RREEUL (groupe des employés et des employées), la candidature de Fernande Payeur est proposée par Rachèle Lavoie et appuyée par Lise Darveau.

L'Assemblée ne soumet aucune autre candidature pour ce poste.

AGA-2021-12 – Sur déclaration du président du Comité des élections, Fernande Payeur est élue membre du Conseil d'administration de l'ARUL pour un mandat de 2 ans.

Pour le poste ouvert aux groupes RRPePUL (du personnel professionnel), RREEUL (des employés et employées) et RCRUL (du Régime complémentaire), la candidature de Lucie Bouffard (groupe du personnel professionnel : RRPePUL) est proposée par Christian Pellerin et appuyée par Marcel Dupras.

L'Assemblée ne soumet aucune autre candidature pour ce poste.

AGA-2021-13 – Sur déclaration du président du Comité des élections, Lucie Bouffard est élue membre du Conseil d'administration de l'ARUL pour un mandat de 2 ans.

Point 10. Cotisation annuelle :

Dans l'intitulé, remplacer 2020 par **2022**.

AGA-2022-02 – Il est proposé par Luc Cyr et appuyé par Jacques Bureau, d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 26 octobre 2021 tel que modifié.

Adopté à l'unanimité

5. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Johanne Morneau n'a rien à signaler de particulier, si ce n'est que plusieurs sujets vont revenir dans son rapport, dont celui de la demande d'accès à Office et de la possibilité de recevoir les documents financiers à l'avance.

6. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Présidente témoigne des grands dossiers qui ont retenu l'attention du Conseil d'administration de l'ARUL au cours de la dernière année, tel que mentionné dans le *Rapport de la Présidente et du Conseil d'administration 2021-2022*, disponible sur le site Web de l'ARUL pour consultation.

6.1 Membres du Conseil d'administration 2021-2022

Johanne Morneau présente les membres du Conseil d'administration et elle les remercie pour leur précieuse collaboration : M^{mes} Lise Darveau, Rachèle Lavoie, Lucie Bouffard, Zita De Koninck, Fernande Payeur et Dorothy Roy et MM. Christian Pellerin, Marcel Dupras et Alain Prujiner.

Johanne Morneau présente les présidents et présidentes de comités : Louise Barbeau, Comité de vérification, Jacques Bureau, Comité des élections et intérim au Comité d'information, Marcel Dupras, Comité de soutien informatique, Marie-France Ebacher, Comité d'entraide, Patrice Garant, Comité des statuts, Claude Godbout, Comité d'information sur les régimes de retraite, Jacques Martinette, Comité de recrutement, Jean-Claude Méthot, Comité des avantages sociaux et Christian Pellerin, Comité des activités sociales, culturelles et sportives.

Le Conseil d'administration a tenu 9 réunions, incluant la réunion statutaire pour la désignation des membres du Comité exécutif. Il a aussi eu à prendre position à deux reprises par courriel. Pour sa part, le Comité exécutif s'est réuni à 9 reprises pour préparer les séances du CA et discuter de sujets spécifiques. Les divers comités de l'Association ont poursuivi leur engagement et les rapports présentés aujourd'hui, témoignent de leur dynamisme et de leur contribution à la vie de l'ARUL.

6.2 Faits saillants

• **Site web, infrastructure pour l'information**

Dans la foulée de l'exercice de réflexion stratégique de novembre 2018, concernant le site WEB :

- Poursuite de la révision du site WEB, mais rythme ralenti par la fin du soutien technique offert par la FSG;
- Nécessité de trouver un nouveau service de soutien technique;
- Évaluation de l'offre et des avantages comparatifs d'autres prestataires de services;
- Détermination d'une approche, afin de terminer le travail de restauration des contenus, sans trop de frais supplémentaires;
- Adoption de la proposition du Comité de soutien informatique pour le choix d'un outil approprié.

- **Politique de la communication et de l'information**

Élaboration d'une politique afin de :

- Guider les choix de l'ARUL et orienter les communications et publications destinées à ses membres ;
- Accroître l'efficacité et le rayonnement de la communication globale de notre organisation.

À cette fin :

- Formation d'un groupe de travail sous la gouverne de Rachèle Lavoie, vice-présidente à l'information et Zita De Koninck, secrétaire, auquel se sont joints Jacques Bureau, Jacques Martinette, Christian Pellerin et Johanne Morneau;
- Nécessité de déterminer les valeurs sur lesquelles s'appuient l'ensemble des interventions et des communications de l'ARUL.

- **Sondage sur les valeurs**

Par l'entremise de l'*Info-ARUL* et du *Trait d'Union* :

- Appel aux membres afin de déterminer les valeurs prioritaires, représentatives du vécu de notre organisation;
- Résultat de la consultation présenté à l'AGA 2022 pour adoption.

À plus long terme :

- Valeurs retenues enchâssées dans les documents officiels et les documents de promotion.

- **Révision des statuts de l'ARUL**

Le CA a procédé à l'examen des propositions de modifications du Comité des statuts. Le processus suivra son cours. À venir, tenue d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ARUL, consacrée à l'étude et à la ratification des propositions de modifications.

- **Suivi de l'entente intervenue entre la Fondation de l'UL et l'ARUL**

Depuis février 2022, les membres de l'ARUL peuvent bénéficier du partenariat conclu entre la Fondation de l'Université Laval et La Personnelle-Assureur groupe auto, habitation et entreprise. Il s'agit d'une offre avantageuse s'adressant aux membres diplômés de l'Université Laval, aux employés et employées de l'Université et de sa Fondation et aux membres de l'ARUL.

- **Groupe de travail sur un exercice de rapprochement avec les syndicats**

Coordonné par Johanne Morneau et constitué de membres représentant les quatre régimes de retraite rassemblés à l'ARUL, Jacques Bureau, Claude Godbout, Rachèle Lavoie et Fabienne Rivard. Rappelons que selon nos livres, à l'ARUL, il y a 2 041 membres et 2 000 non-membres.

Objectifs:

- Développer la collaboration entre nos organisations;
- Contribuer à faire connaître l'ARUL;
- Exploiter la période charnière du passage à la retraite, afin de prévenir l'isolement éventuel, en offrant une voie de socialisation aux retraités et retraitées.

Rencontres tenues avec la direction de l'APAPUL et celle du SPUL :

- Bonne réception de la démarche de rapprochement;
- Pistes de collaboration envisagées : partage d'information, activités communes, invitation, aux futurs retraités, à des activités de l'ARUL, etc.;
- Dossier à poursuivre dans l'avenir.

- **Groupe de travail sur l'inclusion des retraités non-membres**

En fonction de la *Déclaration de l'Université Laval sur la contribution de son personnel retraité*¹, laquelle reconnaît l'Association des retraités de l'Université Laval (ARUL) comme le représentant officiel de son personnel retraité :

- Groupe de travail consultatif pour examiner les divers scénarios d'inclusion, sous la coordination du vice-président à l'administration, Christian Pellerin, groupe composé de Jacques Bureau, Luc Cyr, Rachèle Lavoie et Jacques Martinette;
- Rapport intérimaire déposé en juin 2022 et rapport final à l'automne 2022;
- Dossier à poursuivre en 2022-2023.

¹<https://cdn.ca.yapla.com/company/CPYwEjuZvkzT5EwKvEzpsCYv/asset/files/Declarati%20n%20UL%20Texte%20officiel.pdf>

- **Comité de liaison avec l'Université Laval**

Le Comité a été mis en place à l'automne 2020, afin de favoriser l'échange d'information entre l'Université Laval (UL) et l'ARUL.

En 2021-2022, le comité était composé des personnes suivantes:

- Pour l'UL : Vice-rectrice à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines et porte-parole de l'UL, Lyne Bouchard, et son adjoint exécutif, Jean Larouche;
- Pour l'ARUL : membres représentant les différents groupes d'emploi. Johanne Morneau, Zita De Koninck, Rachèle Lavoie et Dorothy Roy.

Les rencontres ont eu lieu une à deux fois par année.

- **Principaux dossiers**

- Reconduction de la subvention annuelle, somme de 10 000\$, pour 2022-2023;
- Protection des renseignements personnels et courrier électronique (adresse UL);
- Participation à la consultation sur la révision des statuts de l'Université Laval. Dans l'esprit de la *Déclaration de l'Université Laval sur la contribution de son personnel retraité*, demande du CA de l'ARUL: inclusion des retraités comme membres de la communauté universitaire. Le processus suit son cours à l'Université Laval;
- Remerciements au groupe ad hoc, composé d'Alain Prujiner, Patrice Garant, Jacques Bureau, Zita De Koninck et Johanne Morneau.

- **Soutien informatique** : Courriel @ulaval et Office 365

- Intervention auprès de la Direction des technologies de l'information (DTI), afin de trouver une solution aux difficultés d'envoi et de réception rencontrées par les membres utilisant une adresse de courriel @ulaval.ca et développer une relation d'affaires avec cette direction;
- Adoption de la proposition de service de la DTI pour l'entretien du matériel informatique, deux ordinateurs et deux imprimantes, et les logiciels de l'ARUL. Il s'agit d'un entretien exigeant des compétences techniques de plus en plus poussées et une

disponibilité astreignante de la part de membres du Comité de soutien informatique. Des frais minimums sont exigés pour la mise à jour des logiciels.

- Clarification de la portée de l'entente convenue entre l'UL et Microsoft pour l'obtention de la licence Office 365 à meilleur coût pour les retraités. Dénouement :
 - Accès aux versions sur le web des logiciels Outlook, Word, PowerPoint, Excel, OneNote, Visio, Teams et OneDrive;
 - Pas de tarif préférentiel pour les membres souhaitant télécharger Office 365 sur leur poste de travail.

• **Une nouvelle agente de secrétariat**

- Vacance du poste d'agente de secrétariat. Départ de Georgette Racine, en poste depuis août 2018;
- Processus de sélection pour la dotation du poste débuté à l'hiver 2022 et adoption par le CA de la description de fonction;
- Formation d'un comité de sélection pour l'embauche (Johanne Morneau, Dominique Drolet, Lucie Bouffard, Rachèle Lavoie, Christian Pellerin) et l'approbation des conditions de travail;
- Appel de candidatures à l'interne auprès des personnes retraitées de l'Université Laval et à l'externe sur divers sites d'offres d'emploi;
- Analyse des candidatures reçues et tenue d'entrevues et de tests de sélection (avec la collaboration de Jacqueline Bouchard);
- Adoption par le CA des conditions de travail de l'agente de secrétariat;
- Au terme du processus, une candidate se démarque clairement des autres, madame Amandine Mongis, embauchée le 27 juin dernier.

• **Autres points soumis à l'attention du CA**

- Nominations / renouvellements de mandats, actualisation du mandat du comité d'entraide;
- Bilans financiers mensuels, montant de la cotisation, prime d'assurances collectives des membres;
- Adoption des termes annuels de l'offre aux nouveaux retraités, d'une période d'essai à l'ARUL;
- Précisions au Tableau des marques de reconnaissance des bénévoles;
- Adoption de modulations aux Conditions de participation aux activités de l'ARUL, pour réduire le montant des frais exigés des participants;
- Entretien avec un membre, invité personnellement à participer à la consultation de Retraite Québec, sur le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire : Claude Godbout, président du Comité d'information sur les régimes de retraite de l'ARUL.

6.3 Représentations externes

L'ARUL a poursuivi en 2021-2022 sa participation à certains organismes. Les membres suivants ont été les représentants et représentantes de l'Association :

- Michèle Reny et Johanne Morneau à la Table de concertation des personnes âgées de la région de la Capitale-Nationale;
- Christian Pellerin au Comité Centraide;
- Lise Darveau à la Chaire de recherche sur le vieillissement;
- Jean-Claude Méthot à la Fondation de l'Université Laval;

- Lise Darveau, Christiane Piché, Carl Séguin au Comité des programmes de la Direction générale de la formation continue, jusqu'à l'été 2022, où la composition du comité a été modifiée et limitée à une seule personne : Christiane Piché.

6.3 Remerciements

La présidente adresse ses remerciements tout particulièrement:

- Aux membres du Conseil d'administration et des présidentes et présidents des comités pour leurs précieux conseils et leur soutien;
- Aux membres des comités et des groupes de travail pour leur engagement au sein de l'Association, visant la défense des intérêts des retraités de l'Université Laval, l'offre de moments de détente aux membres lors d'activités fort appréciées, le maintien d'un lien entre les membres, et ce, dans l'esprit de favoriser le mieux-être individuel et collectif des membres de l'ARUL.

AGA-2022-03 – Il est proposé par Dorothy Roy et appuyé par Germain Trottier de recevoir le rapport de la Présidente et du CA et de l'adopter.

Adopté à l'unanimité.

7. FINANCES

7.1 Lecture et adoption du rapport du comité de vérification

Louise Barbeau, présidente du Comité de vérification, présente le rapport de vérification. D'abord, elle fait part de la démarche suivie pour la vérification des états financiers de l'ARUL et de la petite caisse, démarche accomplie avec Lionel Gagnon.

Après une vérification réalisée en septembre dernier, s'appuyant sur une sélection au hasard de trois mois et la correction de quelques erreurs, le Comité de vérification a conclu que le bilan et l'état des résultats ont bien été établis à partir des registres de l'ARUL, le tout étant conforme. Aussi la vérification de la petite caisse et des pièces justificatives a bien été réalisée. À la fin de l'année, les écritures comptables ont également fait l'objet d'une vérification et tout concordait

Elle tient à remercier Lionel Gagnon, Lucie Bouffard, trésorière, ainsi qu'Amandine Mongis pour leur précieuse collaboration.

AGA-2022-04 – Il est proposé par Lucie Bouffard et appuyé par Christian Pellerin, d'adopter le rapport du Comité de vérification tel que présenté par Louise Barbeau, présidente dudit comité.

Adopté à l'unanimité.

7.2 Présentation des états financiers 2021-2022

Lucie Bouffard, trésorière, présente et commente les états financiers 2021-2022.

L'année 2022 a été assez similaire à celle de l'année dernière. Il y a eu peu d'activités coûteuses ni d'entrée d'argent.

L'actif se situe à 45 000\$. Elle passe ensuite au bilan et signale la note de la vérificatrice.

AGA-2022-05 – Il est proposé par Nicole Blouin et appuyé par Jean-Claude Méthot, d’approuver les États financiers 2021-2022, tels que présentés.

Adopté à l’unanimité.

7.3 Prévisions budgétaires pour l’année 2022-2023

Lucie Bouffard poursuit avec la présentation des prévisions budgétaires pour l’année 2022-2023. Elle remercie Georgette Racine de l’avoir initiée au logiciel comptable SAGE.

Elle s’attarde sur le montant de 28 000,00\$ destiné au site Web et explique sa raison d’être.

Dans les prévisions budgétaires, une distinction est faite entre « Droits d’entrée » et « Frais de réception ».

AGA-2022-06 – Il est proposé par Raymond Wayland et appuyé par Jacques Bureau de recevoir les prévisions budgétaires pour l’année 2022-2023, telles que présentées.

Adopté à l’unanimité.

7.4 Nomination des membres du comité de vérification pour 2022-2023

Le Conseil d’administration recommande de nommer de nouveau Louise Barbeau, présidente, et Lionel Gagnon, au Comité de vérification pour le prochain exercice financier 2022-2023.

Avant l’adoption de la proposition, Nicole Blouin, suggère le vote à main levée pour toutes les propositions à venir. Le président de l’Assemblée, Yves Hurtubise accepte cette façon de faire.

AGA-2022-07 – Il est proposé, par Lucie Bouffard et appuyé par Christian Pellerin, de nommer Louise Barbeau, présidente, et Lionel Gagnon, au Comité de vérification pour l’année financière de l’ARUL, débutant le 1^{er} juillet 2022 et se terminant le 30 juin 2023.

Adopté à l’unanimité.

8. VALEURS: RÉSULTATS DU SONDAGE ET ADOPTION DES VALEURS DE L’ARUL

8.1 Les valeurs de l’ARUL

Rachèle Lavoie fait part de la conduite du sondage, lancé en avril 2022 et l’esprit dans lequel a travaillé le Groupe de réflexion sur une politique de l’information et de la communication à l’ARUL.

La mission¹ principale de l’ARUL est de travailler au bien-être individuel et collectif de ses membres et de les représenter auprès de l’Université et d’autres organismes, en favorisant le développement de leur sentiment d’appartenance et en veillant à leurs intérêts économiques et sociaux. Elle les informe et agit sur des enjeux les concernant.

¹ Statuts de l’Association des retraités de l’Université Laval, 21 mai 2014, article 1.3

Les **valeurs** suivantes sont au cœur de notre politique et orienteront l’ensemble de nos actions :

Respect

L'ARUL tient compte de la diversité des points de vue et des opinions, dans un esprit de réciprocité, où l'écoute de l'autre se veut authentique. Elle privilégie et encourage les attitudes positives.

Solidarité

En fonction de sa mission, l'ARUL s'assure de créer un esprit de communauté favorisant le bien-être de ses membres. Elle s'associe à des regroupements de retraités dont les intérêts convergent. Elle encourage la participation de ses membres à diverses associations qui partagent leurs valeurs.

Entraide

L'ARUL mène une veille active afin de repérer les informations et les services susceptibles de répondre aux besoins et intérêts économiques et sociaux de ses membres.

Collaboration

L'ARUL développe une communauté dynamique de partage entre ses membres et établit des rapports positifs et conviviaux avec ses partenaires, tant internes qu'externes.

Crédibilité

Faisant preuve d'intégrité, l'ARUL s'assure, entre autres, de la pertinence, de la validité et de la fiabilité de ses diverses sources d'information, en mesurant la valeur des renseignements, affirmations, avis et conseils qu'elles véhiculent.

Elle rend ensuite compte des résultats du sondage. Elle remercie Jacques Martinette pour son implication dans le traitement des données issues du sondage.

COMPILATION DES VALEURS

Cinq valeurs ont été privilégiées par 98 membres qui ont répondu au sondage à divers moments, en 2022 : le 27 avril – le 6 juin – le 24 août : le respect – la solidarité – l'entraide – la collaboration – la crédibilité.

Le tableau qui suit permet de constater la répartition du nombre de fois où chaque valeur a été privilégiée.

Valeur	Nombre de fois
Respect	64
Solidarité	55
Entraide	54
Collaboration	49
Crédibilité	49
Ouverture	38
Engagement	35
Bienveillance	32
Dynamisme	29
Plaisir	27
Reconnaissance	23

Inclusion	18
Diversité	9

Source : Jacques Martinette, 2 septembre 2022

8.2 Les valeurs de l'ARUL – Proposition à adopter

AGA-2022-08 – Il est proposé par Rachèle Lavoie et appuyé par Jacques Bureau d'adopter les valeurs de l'ARUL, telles que présentées : le respect, la solidarité, l'entraide, la collaboration, la crédibilité.

Adopté à l'unanimité.

9. RAPPORT D'ACTIVITÉS DES COMITÉS

9.1 COMITÉ D'ENTRAIDE

Marie-France Ébacher, présidente du Comité d'entraide, présente les membres de son comité : Claude Godbout, Ginette Lazure, Michèle Reny et Lucie Turgeon. Les tâches sont réparties entre les membres. Le mandat du Comité a été revu et se lit désormais comme suit:

Le Comité d'entraide vise à soutenir les membres de l'ARUL, afin qu'ils puissent parcourir chacune des étapes de leur retraite dans la plus grande sérénité. Son mandat est de mettre en place un ensemble de moyens à cet effet, notamment en organisant des causeries et en diffusant des informations sur les services offerts par d'autres organismes de manière à faciliter l'accès aux services existants pour les membres de l'ARUL.

Le Comité s'est réuni trois fois au cours de l'année 2021-2022.

Causeries de l'ARUL

Le 16 mars 2022 : « *Le plaisir de manger : un allié sous-estimé de la saine alimentation à tous les âges* ».

Conférencière : Mme Simone Lemieux, professeure titulaire à l'École de nutrition de l'Université Laval et chercheure au Centre NUTRISS (nutrition, santé et société) de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels. Il y a eu 54 inscriptions pour cette activité.

Le 18 mai 2022 : « *Vieillesse et mémoire : changements normaux et anormaux* ».

Conférencier : M. Carol Hudon, professeur titulaire à l'École de psychologie de l'Université Laval et chercheur aux centres de recherche CERVO et VITAM. Il y a eu 90 inscriptions pour cette activité.

Une causerie a été annulée, en raison de la 6^e vague de la pandémie.

Participation aux activités de la *Table de concertation des personnes âgées de la région de la Capitale-Nationale* et à d'autres organismes œuvrant auprès des aînés.

Cette année, Mme Michèle Reny, membre du Comité d'entraide, a participé aux activités de la *Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale* et de l'*Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés*, à titre de représentante officielle de l'ARUL. Elle a également participé aux activités de nombreux organismes voués aux intérêts et au bien-être des

personnes âgées.

Nota bene : Le rapport des représentations de M^{me} Reny est disponible pour consultation sur le site Web de l'ARUL.

Pour conclure, la Présidente remercie tous les membres du Comité d'entraide pour leur engagement et leur dévouement dans la réalisation du mandat du Comité. Elle remercie également les membres du CA de l'ARUL, sa présidente, Johanne Morneau et les autres collègues des comités qui soutiennent la mission commune. En outre, elle offre ses remerciements à notre adjointe administrative, Georgette Racine, pour sa très grande disponibilité envers les membres du Comité et son soutien professionnel exceptionnel dans la réussite du mandat du Comité.

9.2 COMITÉ D'INFORMATION

Jacques Bureau, président par intérim depuis janvier 2022, présente les membres du comité : Line Grisé, Huguette Dagenais, Francine Roy, Jeanne Valois; les collaboratrices Lucie Bouffard et Luce Fleury ainsi que les membres récents François Béland, Richard Grenier et Marielle Morissette.

Le président du Comité présente quelques faits saillants :

Le *Trait d'union*, seul organe de communication de l'ARUL, qui rejoint tous les membres de l'Association, a été publié selon le calendrier habituel en septembre et décembre 2021 et en mars et juin 2022. Il a, depuis sa création, donné la parole aux membres de l'ARUL et désire maintenir sa tradition de partage.

Jacques Bureau invite les membres à continuer de soumettre des textes sur différents sujets : des expériences à la retraite, des récits de voyages, des témoignages sur un engagement de bénévolat, des textes d'opinion sur des sujets d'actualité, des comptes rendus de lectures ou bien la description de parcours de confrères inspirants.

L'*Info-ARUL* est transmis par voie électronique à tous les membres qui ont fourni une adresse courriel à l'ARUL. Il est paru à 14 reprises au cours de l'année financière.

En concertation avec la vice-présidente à l'information, Rachèle Lavoie, l'équipe de rédaction du *Trait d'union* et de l'*Info-ARUL* a tenu deux réunions depuis le mois de janvier dernier. Les sujets suivants ont été abordés :

- Le contenu et la fréquence de publication de l'Info-ARUL;
- Les différentes rubriques du *Trait d'union*;
- Les objectifs de chacun de ces moyens de communication;
- Le rôle du Comité d'information dans l'élaboration d'une politique de l'information et de la communication.

Afin d'assurer une certaine prévisibilité dans la publication de l'*Info-ARUL* et éviter une surcharge de travail pour le secrétariat et les bénévoles, causée par le chevauchement des publications TU et Info-ARUL :

- Mise en place d'une expérience d'un calendrier de planification, tenant compte des dates de tombées, de transmission et de distribution;
- Initiative pertinente pour les bénévoles qui planifient des activités et doivent les annoncer.

Le Comité a été associé aux travaux concernant la définition d'une politique de l'information et de

la communication, ainsi qu'à ceux concernant le changement de la plateforme hébergeant le site Web de l'ARUL.

Jacques Bureau adresse ses remerciements à Lise Darveau, qui a présidé pendant plus de quatre ans le comité, jusqu'à la fin de 2021 et à Francine Roy, dont le mandat vient de se terminer et qui a consacré plusieurs années à la rédaction d'articles dans le *Trait d'union*. Il remercie les présidents et présidentes des divers comités pour leur importante contribution, ainsi que Georgette Racine pour son aide inestimable et, plus récemment, madame Amandine Mongis.

Une participante, Maria Gosselin, signale que le comité doit abattre beaucoup de travail et demande s'il ne faudrait pas diminuer le nombre de publications. Jacques Bureau signale que ce ne sont pas tous les membres de l'ARUL qui utilisent Internet; donc, l'envoi postal permet de rejoindre tous les membres de l'ARUL.

9.3 COMITÉ D'INFORMATION SUR LES RÉGIMES DE RETRAITE

Le Président, Claude Godbout, rappelle que le Comité ne se substitue pas aux Comités de retraite. Il présente la composition de son Comité : Claude Godbout, président (RRPPUL), Claude Paradis (RRPPUL), Louise Barbeau (RRPePUL), Josée Germain (RRPePUL), Luc Brouillette (RREEUL), Suzanne Thivierge (RREEUL), Hélène Bois (RCRUL). Il remercie les membres du Comité, à la fois pour leur implication au sein du présent comité et pour leur participation à leur comité de retraite respectif.

Le Président rappelle l'objectif du Comité et en résume les principales responsabilités (voir rapport complet sur le site Web de l'ARUL).

Il fait part des activités de l'année :

- Au cours de l'année 2021-2022, soit du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022, le comité n'a pas tenu de rencontre. Par contre, les membres du comité ont été occupés par les rencontres régulières de leurs comités de retraite respectifs.
- Les trois régimes à prestations déterminées ont demandé une nouvelle évaluation actuarielle au 31 décembre 2021 et les résultats seront connus en 2022.
- Les quatre régimes de l'Université Laval se sont dotés au 1^{er} avril 2020 d'une nouvelle structure commune de gouvernance, laquelle unifie les équipes du Bureau de la retraite et du Fonds commun de placement. La mise en place de cette structure a été finalisée en 2021-2022.
- Comme à chaque année, le comité a publié, dans le *Trait d'Union* à l'automne 2021, un tableau de statistiques comparatives pour les quatre régimes de l'Université Laval, à partir des rapports annuels de 2020 et d'autres informations disponibles sur les sites des régimes.
- En tant que président du Comité, Claude Godbout a été invité en décembre 2021, à participer à une consultation menée par Retraite Québec sur la mise à jour d'un Règlement touchant les régimes de retraite du milieu municipal et du secteur universitaire.
- Il a répondu à la demande de commentaires de Retraite Québec, s'appuyant sur une consultation menée auprès des membres du Comité et de certains autres participants non actifs des régimes de retraite de l'Université Laval. Il souligne qu'il y a plus de 5 000 participants non actifs dans les régimes de retraite de l'Université Laval.

Le président du Comité rappelle que trois de ces régimes sont à prestations déterminées (RREEUL,

RRPePUL, RRPPUL). Ces derniers ont fait l'objet de mesures particulières de restructuration en vertu de l'article 19 de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite du secteur universitaire (RRSU).

Claude Godbout signale que la principale raison justifiant le maintien de l'interdiction de la possibilité d'un contrat de rentes garanties, avec rachat des engagements par un assureur, est la suivante : un contrat de rentes garanties avec rachat des engagements entraînerait, entre autres, pour les retraités et bénéficiaires la perte de possibilité de rétablissement de l'indexation de leur rente qui doit être une priorité dans l'éventualité d'un excédent d'actif à l'égard du service antérieur au 1^{er} janvier 2016 en vertu de l'article 33 de la loi RRSU.

9.4 COMITÉ DE RECRUTEMENT

Jacques Martinette, président par intérim, présente les membres de son comité, Luc Cyr et Jean-Claude Méthot et signale la collaboration ponctuelle de Fernande Payeur. Il fait appel aux membres intéressés à se joindre au Comité.

Il rappelle les objectifs du Comité (voir rapport complet sur le site de l'ARUL):

Le Comité a tenu une réunion formelle cette année pour produire un rapport d'activités en suivi au plan de recrutement de l'ARUL 2021-2023. Il a aussi procédé, par échange de courriels entre les membres, à des discussions sur des dossiers ponctuels.

Il fait part des activités réalisées par les membres du Comité :

- Représentation afin de faire connaître l'ARUL, les 1^{ers} et 2 juin 2022, lors de cérémonies « Hommage aux retraités » des années 2019 et 2020 organisées par l'Université Laval;
- Représentation afin de faire connaître l'ARUL aux futurs retraités lors de séminaires de préparation à la retraite le 26 novembre 2021, 23 mars et 20 mai 2022;
- Révision des procédures administratives pour la sollicitation des nouveaux retraités;
- Actualisation de la présentation utilisée lors des séminaires de préparation à la retraite;
- Offre promotionnelle aux retraités des années antérieures à 2022 qui n'avaient pas adhéré à l'ARUL lors de leur prise de retraite : période d'essai.

Jacques Martinette présente quelques statistiques sur le nombre de retraités membres de l'ARUL. Au 21 septembre 2022, l'ARUL comptait 2045 membres, maintenant, au cours des deux dernières années, un taux d'adhésion de 50 % parmi le personnel retraité de l'Université. En plus de solliciter les nouveaux retraités, l'ARUL fait depuis quelques années une offre promotionnelle aux retraités des années antérieures afin d'accroître son nombre de membres. Cette année, l'offre a permis d'accueillir 23 nouveaux membres, ce qui est venu atténuer la perte de 22 membres qui sont malheureusement décédés durant la même période.

9.5 COMITÉ DE SOUTIEN INFORMATIQUE

Marcel Dupras, président, présente les membres de son comité : Jocelyne Fortin, Rachèle Lavoie, Richard Grenier et Jacques Martinette. Il tient à remercier chaque membre qui a mis son talent au service du Comité. Il informe les participants que tous ont signé la *Déclaration de confidentialité des renseignements personnels*, puisqu'ils ont accès à des renseignements sensibles dans le cadre de leur participation à ce comité.

Faits saillants :

- Offre du service Web de l'Université;

- Problème d'envoi de l'Info-ARUL aux membres avec adresses « @videotron.ca »;
- Offre de service de la DTI;
- Yapla;
- Authentification multifactorielle;
- Accès à Microsoft 365;
- Accès à Eduroam;
- Appui des activités virtuelles de l'ARUL en temps de pandémie;
- Base de données de l'ARUL;
- Gestion courante.

Offre du service Web de l'Université

La Faculté des sciences et de génie (FSG) n'est plus en mesure d'assurer l'entretien du site Web de l'ARUL; pour cette raison, le CSI :

- A exploré des solutions et, parmi celles-ci, les services offerts sur le campus;
- A jugé souhaitable que les membres puissent continuer à utiliser leur « IDUL » pour s'identifier dans la partie réservée aux membres;
- A examiné l'offre du Service Web de l'Université soit, à court terme, deux sites nommés « minuscule » et, à long terme, un « majuscule ». Le CSI, appuyé par le CA, l'a déclinée.

Offre de service de la DTI

La DTI offre aux organismes associés à l'Université de prendre en charge le matériel informatique et les logiciels.

Après discussion, le montant demandé est d'environ 1500 \$/année; montant auquel s'ajoutera un 1000 \$ pour la première année. Le CSI a jugé qu'il était avantageux pour l'ARUL de libérer le CSI de cette responsabilité et de la confier à la DTI.

Le Conseil a accepté l'offre et s'en est suivi la mise en œuvre de l'opération. Le CSI est très satisfait du service offert.

Problème d'envoi de l'Info-ARUL aux membres avec adresses « @videotron.ca »

Le CSI a appris que quelques membres n'ont pas reçu un *Info-ARUL*. Après enquête, il a été constaté que beaucoup de membres l'avaient reçu dans leurs courriels indésirables.

Le CSI a obtenu l'autorisation du Conseil d'expérimenter de nouveaux moyens d'expédier l'*Info-ARUL*. C'est le deuxième outil (Yapla) essayé par le CSI qui s'est avéré de loin le plus performant.

Yapla

Plateforme destinée à faciliter la gestion des organismes à but non lucratif dans les milieux francophones.

Le Comité a exploré la plateforme pendant quelques mois :

- A jugé qu'il s'agissait d'un environnement très complet, pour environ le même tarif mensuel qu'un outil d'envoi d'infolettre;
- Yapla offre en plus l'hébergement du site Web, de la base de données, la gestion des adhésions, la gestion des activités, etc.;
- Son utilisation a permis de régler les problèmes techniques d'envois de l'*Info-ARUL* que nous subissions;
- Deux membres du CSI, Richard Grenier et Jacques Martinette, ont veillé au transfert du site WEB de l'ARUL sur cette plateforme, après réception, le 30 mai 2022, d'un avis de la part de

la FSG signalant que le site de l'ARUL serait fermé le 31 août 2022;

- Dernier défi : transférer la partie réservée aux membres sur cette plateforme.

Authentification multifactorielle

L'Université, pour des raisons de sécurité et poussée par ses assureurs, a décidé de rendre obligatoire l'authentification multifactorielle. Désormais, un identifiant et un mot de passe ne seront plus suffisants pour se connecter à une boîte de courriel ulaval, à Office 365 et au réseau privé virtuel (VPN) de l'Université. Il s'agit d'une décision déjà implantée sur le campus et mise en vigueur pour les retraités et retraitées de l'Université cet automne.

Le CSI a collaboré avec plusieurs bénévoles de l'ARUL et avec l'Université pour tenter de réduire le plus possible les difficultés liées à sa mise en œuvre.

Accès à Microsoft 365

À la suite de la dernière assemblée générale, le CSI, avec la direction de l'ARUL, a tenté de rendre la suite Microsoft 365 accessible à ses membres. En voici le bilan :

- L'entente de l'Université avec Microsoft autorise la DTI à donner une licence Microsoft Office A1 à tous les retraités de l'Université. Cette licence donne uniquement accès aux versions sur le web des logiciels Outlook, Word, PowerPoint, Excel, OneNote, Visio et OneDrive;
- L'entente permet d'installer le logiciel Teams sur ses appareils;
- Il n'existe aucun tarif préférentiel pour l'abonnement à des licences de niveau supérieur (logiciels installés sur les ordinateurs personnels);
- L'entente de service avec la DTI a permis d'élargir la définition des personnes couvertes par la licence de l'Université à cette suite, aux personnes qui ont un accès aux ordinateurs de l'ARUL. L'ARUL a donc pu cesser son abonnement à la licence Microsoft 365 pour le secrétariat.

Accès à Eduroam

Eduroam est un service de partage de l'Internet sur beaucoup de campus dans le monde. L'Université Laval fait partie de ces campus. Une fois installé sur votre appareil, vous avez automatiquement accès à l'Internet sur tous ces campus.

Jusqu'à maintenant, une personne retraitée, sans autre lien avec l'Université, devait payer des frais mensuels pour y avoir accès. Cette année, l'ARUL a obtenu la possibilité d'offrir ce service à ses membres qui en font la demande au secrétariat de l'ARUL.

Appui des activités virtuelles de l'ARUL en temps de pandémie

Toujours en contexte de pandémie, le Comité a soutenu différentes activités de l'ARUL sur le Web.

Base de données de l'ARUL

Alimentée par le Bureau de la retraite, voici les derniers développements concernant la base de données de l'ARUL :

- L'année dernière, le Bureau de la retraite a décidé de modifier la structure de ses 4 bases de données en changeant la clé. L'« IDUL » est maintenant utilisé comme clé.
- L'ARUL a donc modifié sérieusement sa façon de recevoir les informations des différentes bases de données venant du Bureau de la retraite.
- Le Comité prévoit aussi transférer sa base de données vers Yapla, qui comme beaucoup de services, utilise une adresse courriel pour identifier un membre. Du travail a donc été fait

dans cette direction.

Gestion courante

Tout au long de l'année, le Comité a veillé à conserver les services nécessaires à l'ARUL :

- Poursuite de la prise de copies de sécurité des données et de celle des systèmes (période où les ordinateurs étaient accessibles physiquement);
- Aide aux membres aux prises avec des difficultés reliées à l'authentification multifactorielle avant d'avoir reçu toutes les informations nécessaires;
- Maintien des relations avec la DTI pour qu'ils répondent aux demandes des membres de l'ARUL. Cette dernière fournit des efforts pour aider les membres avec l'authentification multifactorielle.

9.6 COMITÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES, CULTURELLES ET SPORTIVES

Christian Pellerin, président, présente son équipe composée de Lucie Bouffard, Michelle Champagne, René del Villar, Alfred Marquis, Jacques Martinette, Rachèle Lavoie, Monique Parent, Monique Généreux, Yvon Mantha. Il remercie tous ces membres bénévoles pour leur engagement en cette année de relance des activités de l'ARUL, après deux ans de pandémie.

Le Président fait un rappel des principales activités tenues en 2021 puis en 2022 :

Activités du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022

Reconnaissance des bénévoles 2021

15 septembre 2021- réception au Manoir Montmorency. Étaient présents, les membres du Conseil d'administration, les présidents et présidentes des comités et groupes de travail, ainsi que des bénévoles de plus de 15 ans d'ancienneté). (33 participants).

Rallye pédestre

28 septembre 2021 - Rallye dans le secteur du Vieux-Port. (13 participants)

Déjeuner automnal

6 octobre 2021 - Journée internationale des aînés. Restaurant Pacini de Place Quatre-Bourgeois. (12 participants)

Grande conférence

18 octobre 2021 - Grande Conférence de Mme Rosa Galvez, professeure et sénatrice indépendante, « *Climat de changement : que peuvent faire les générations d'aujourd'hui pour protéger des générations futures?* ». La conférence a eu lieu au restaurant Le Bistango. (36 participants)

Social de l'Assemblée générale

26 octobre 2021 – À la suite de l'Assemblée générale annuelle de l'ARUL, dîner à l'intention des membres présents, au Pub Universitaire. (44 participants)

3^e concours de photos

Thème : « *Mon pays, ce n'est pas que l'hiver* ». Fin : le 11 novembre 2021.

Gagnant(e)s : Lucie Baillargeon, Suzanne Brouillard et Richard Vaillancourt.

Conférence du M. Jean Mercier

16 février 2022 – Téléconférence Zoom : « *Comment survivre aux controverses sur le transport à Québec?* ». (47 participants en ligne)

Déjeuner printanier

8 avril 2022 - Déjeuner au restaurant « Allo mon coco! » de Laurier Québec. (17 participants)

Visite du Parlement avec repas au Parlementaire

16 mai 2022 – 107 inscriptions.

- Règle du Parlement : 2 groupes de 25. (49 participants)
- À l'automne 2022, 57 participants en attente : (2 groupes à former)

Tournoi de golf

1^{er} juin 2022 – 24^e tournoi de golf, Golf Lotbinière; tournoi soutenu par les résidences Cogir pour une 3^e année. Tarif préférentiel, soit 48 \$ au lieu de 57 \$, cocktail et petites bouchées.

- 108 participants : membres, invités et commanditaires.

Formule retenue : départ simultané avec 4 balles, meilleure balle.

Quatuor gagnant : Denis Rochon, Germain Pépin, Robert Desmeules et Pierre Boutin.

4^e Concours de photos

Automne 2022 – 4^e concours de photos. Invitation lancée : Info-ARUL du 27 avril 2022. Fin du concours le 31 octobre 2022.

Reconnaissance des bénévoles 2022

6 juin 2022 – dîner de reconnaissance, Manoir Montmorency :

- Bénévoles du Conseil d'administration, des comités, groupes de travail ainsi qu'un ancien président, bénévoles de 15 ans et plus d'ancienneté, et notre secrétaire à l'administration et à l'information, Mme Georgette Racine (départ imminent souligné). (34 personnes)

Serres de recherche

14 juin 2022 – Visite des serres de recherche et de l'atelier de la FSAA, précédée d'une présentation de résultats de recherches du professeur Jean Caron.

- Activité contingentée (43 personnes); dîner optionnel au Pub universitaire : 25 personnes.

Voyages pour l'été 2022

Deux voyages prévus au cours de l'été ont dû être annulés :

1^{er} voyage : 2 jours, 1^{re} quinzaine de juillet : « Aux portes de la Gaspésie », Rimouski et Matane.

Visites : l'Institut Maurice-Lamontagne et les Jardins de Métis. Une nuitée au Riotel de Matane.

- 24 personnes inscrites (30 personnes requises) pour rentabiliser ce déplacement. Le second voyage se faisait à Toronto et à Niagara fin août / début septembre. Nécessitant également 30 personnes, les inscrits n'ont jamais dépassé 12 personnes dont seulement 4 membres. Il fut donc également annulé.

2^e voyage : Fin août/ début septembre. Toronto et Niagara.

- 12 personnes inscrites (4 membres et 8 invités) (30 personnes requises).

Christian Pellerin souligne que les offres de voyage n'ont pas connu le succès prévu. Un sondage sera mené auprès des membres pour déterminer si un réel intérêt existe pour ce genre d'activités. Il fait appel aux gens pour des suggestions d'activités originales.

9.7 COMITÉ DES AVANTAGES SOCIAUX

Jean-Claude Méthot, président du Comité, remercie chaleureusement les membres du Comité : Josée Germain, Line Grisé, Yvon Barbeau, Marcel Dupras et Raymond Wayland. Il signale que le rapport annuel sera publié dans le *Trait d'union* de décembre 2021. Il revient sur les dossiers importants de l'année.

Faits saillants

Renouvellement de la police d'assurances santé des retraités de l'UL pour l'année 2022 :

L'inflation et le niveau élevé des réclamations (1,5 million \$, dont 345 000 \$ pour l'assurance annulation de voyage) expliquent en grande partie, la forte augmentation des primes demandées par l'Industrielle-Alliance, soit 15%. Dans le but d'obtenir la meilleure offre possible, nos représentants n'ont pas hésité à monter dans la hiérarchie de notre assureur.

L'année 2020 a généré un léger surplus de 23 000\$. Avec l'approbation du CA de l'ARUL, 50% de ce surplus a été utilisé afin de ramener l'augmentation des primes des retraités à 13,85% pour l'année 2022.

Assurance annulation de voyage

Au cours de l'année 2022, la possibilité de retirer ce volet de l'assurance des retraités a été abordée. Une baisse de couverture pourrait réduire la hausse de notre prime d'assurance. Une décision est à venir au cours des prochains mois.

Mise en commun

Actuellement, des efforts sont faits au niveau du Québec afin d'en arriver à un contrat, impliquant une mise en commun, et ainsi, obtenir un meilleur pouvoir de négociation auprès des assureurs. Des négociations sont en cours.

9.8 COMITÉ DES STATUTS

Patrice Garant, président du comité, nous présente les membres de son comité : Jacques Bureau, Yves Hurtubise et Alain Prujiner. Il nous renseigne sur les travaux encourus cette année :

Faits saillants

Révision importante des statuts : Le Comité a travaillé toute l'année à la modification des statuts, selon les représentations qui lui ont été faites. Un rapport a été remis au CA, lequel a approuvé dans l'ensemble nos propositions de statu quo ou de modifications.

La proposition d'écriture épïcène de la rédaction du texte des statuts a été approuvée par le CA. Alain Prujiner souligne qu'il faut dire *écriture inclusive* et non *écriture épïcène*. Le mot épïcène est utilisé quand l'on nomme quelque chose.

Le Groupe de travail sur l'inclusion a soumis au Comité un projet d'avis, lequel a donné lieu à des commentaires de certains de nos membres. Ce Groupe de travail les a reçus et a repris ses travaux.

Réunions et participation au CA

Le Comité s'est réuni deux fois et les membres (Alain Prujiner, Jacques Bureau et Yves Hurtubise) ont aussi communiqué souvent entre eux par courriel. Les membres du comité ont tenu deux rencontres avec le CA, une première pour présenter le projet de modification du texte et une seconde pour répondre aux questions des membres.

Conclusion

La tâche du Comité sur cette partie des projets de modification des statuts est terminée, sous réserve d'une vérification formelle finale. La démarche de consultation générale et de convocation d'une assemblée générale spéciale sera enclenchée quand les propositions du Groupe de travail auront été déterminées et que l'ensemble du texte des statuts aura été préparé en conséquence, pour être facilement lisible. La perspective est d'enclencher ce processus en mars 2023.

Rapports des comités permanents – Proposition à adopter

AGA-2022-09 – Il est proposé par Maria Gosselin et appuyé par Michèle Reny, de recevoir l'ensemble des rapports tels que présentés par leurs présidentes et présidents respectifs.

Adopté à l'unanimité.

10. MANDATS DES ADMINISTRATEURS DE L'ASSOCIATION

10.1 RAPPORT DU COMITÉ DES ÉLECTIONS

En conformité avec les articles 3.2.2. – Mises en candidature, le Comité des élections a procédé le 2 juin 2022 à la vérification des bulletins de présentation en vue de l'élection, pour un mandat de deux ans, de cinq administrateurs de l'Association des retraités de l'Université Laval (ARUL).

Aux fins de leur représentation au Conseil d'administration, les membres sont rattachés à l'un des quatre groupes suivants :

- Membres ayant contribué au Régime de retraite des professeurs et professeures: RRPPUL;
- Membres ayant contribué au Régime de retraite du personnel professionnel : RRPePUL;
- Membres ayant contribué au Régime de retraite des employés et employées : RREEUL;
- Membres ayant contribué au Régime complémentaire de retraite : RCRUL.

Quatre bulletins ont été reçus avant le 1^{er} juin 2022 à 17 heures. Les quatre bulletins ont été jugés conformes aux Statuts de l'Association.

Groupe des professeurs (RRPPUL) :

- Est déclaré réélu : **Marcel Dupras**

Groupe du personnel professionnel (RRPePUL) :

- Est déclarée réélue : **Johanne Morneau**
- Est déclaré réélu : **Christian Pellerin**

Groupe des employés (RREEUL) :

- Est déclarée réélue : **Dorothy Roy**

Quant au poste vacant, il incombera à l'Assemblée générale de le combler (article 3.2.3 – Procédures d'élection, 4^e paragraphe).

La représentation minimale de chaque catégorie de membres étant assurée au Conseil d'administration (article 5.3), toute personne ayant contribué à l'un des quatre régimes de retraite

pourra donc poser sa candidature.

Remerciements aux membres du Comité : Jacqueline Bouchard, Guy Gosselin, Jacques Loiseau, et Fabienne Rivard.

AGA-2022-10 – Il est proposé par Marcel Dupras et appuyé par Christian Pellerin de recevoir le rapport du Comité des élections.

Adopté à l'unanimité

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Élection à un poste réservé à un membre rattaché à l'un des groupes suivants :

- Régime de retraite des professeurs et professeures: RRPPUL;
- Régime de retraite du personnel professionnel : RRPePUL;
- Régime de retraite des employés et employées : RREEUL;
- Régime complémentaire de retraite : RCRUL.

Rappel des étapes de la procédure d'élection :

- Propositions de candidatures;
- Période de votation;
- Résultats du vote.

Pour le poste ouvert à une personne ayant contribué à un des quatre régimes de retraite, la candidature de Lise Darveau est proposée par Christian Pellerin et appuyée par Jacques Martinette. La candidate accepte.

AGA-2022-11 - Sur déclaration du président du Comité des élections, Lise Darveau est réélue membre du Conseil d'administration de l'ARUL pour un mandat de 2 ans.

Adopté à l'unanimité

12. COTISATION POUR L'ANNÉE 2022

Résolution adoptée par le Conseil d'administration de l'ARUL lors de la réunion tenue le 24 août 2022 :

Étant donné la bonne santé financière de l'ARUL, et l'importance de poursuivre les objectifs de l'Association, il est proposé par le Conseil d'administration de maintenir la cotisation à son niveau actuel, soit à 36 \$ par année, pour la prochaine année débutant le 1^{er} janvier 2023.

AGA-2022-12– Attendu l'avis favorable du Conseil d'administration, il est proposé par Richard Grenier et appuyé par Luc Cyr que l'Assemblée générale accepte de maintenir la cotisation annuelle à l'ARUL à son niveau actuel, soit à 36 \$, le tout étant applicable à l'année civile 2023.

Adopté à l'unanimité.

13. VARIA

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant de lever la séance, la présidente fait part du Tableau d'honneur qui a été mis à jour.

AGA-2022-13– Considérant que l'ordre du jour est épuisé, le président déclare la fin de la présente assemblée annuelle. Il est proposé par Marcel Dupras et appuyé par Rachèle Lavoie de lever l'assemblée. Il est 12 h.

Adopté à l'unanimité.



Zita De Koninck
Secrétaire

Le 1^{er} novembre 2022